

Le CAUE de l'Ariège recrute un urbaniste conseiller

Contexte :

Le Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ariège est un organisme départemental créé à l'initiative du Conseil départemental et de l'état dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Le CAUE est investi d'une mission de service public. Il a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Son équipe technique compte 6 personnes et rassemble des compétences pluridisciplinaires (architecte, urbaniste, paysagiste, technicien et personnel administratif). Son activité consiste à :

- Accompagner les collectivités dans leurs projets de construction, d'aménagement, d'urbanisme et de développement.
- Sensibiliser et informer les particuliers, les élus et les professionnels à la connaissance des territoires, de l'aménagement, du patrimoine bâti, des paysages et de l'espace naturel.
- Conseiller les particuliers qui souhaitent construire ou rénover.

Il travaille en étroite relation avec les services de l'état et en partenariat avec les collectivités locales et régionales intervenant dans les domaines du cadre de vie. Conformément à ses statuts, le CAUE 09 ne réalise aucune mission de maîtrise d'œuvre.

Missions :

Sous l'autorité de la directrice et en lien avec les autres conseillers du CAUE :

- Conseil et accompagnement des collectivités dans leur projet de planification urbaine : suivi des procédures (PLU, PLUi, PLH, SCOT) et rédaction de notes de synthèse, élaboration de cahiers de recommandations et de dossiers d'aide à la décision réalisés en amont présentant différentes propositions (extensions urbaines, aménagement d'espaces publics, réinvestissement d'îlots urbains, éléments pour orientations d'aménagement et de programmation), production d'outils de sensibilisation à destination des élus.
- Conseils aux particuliers (divisions parcellaires, permis d'aménager, droit des sols...).
- Participation à des missions dans le cadre de l'activité générale et statutaire du CAUE 09 : journées d'information et de sensibilisation, contributions au site internet...

Profil :

Formation : études supérieures, en urbanisme et/ou architecture (avec connaissances en droit de l'urbanisme et droit des sols).

Compétences : capacité de diagnostic, maîtrise du processus de projet, faculté d'analyse des enjeux, aptitude à appréhender les problématiques contemporaines de l'urbanisme (développement durable), pratique usuelle des outils bureautique et suivants : indesign, photoshop, sketchup.

Qualités : bonne expression orale, graphique et rédactionnelle, aptitude à restituer ses propositions dans un langage clair et compréhensible, méthode, aptitude pour le travail en équipe et polyvalence, sensibilité à l'identité des territoires, rigueur et suivi dans le traitement des dossiers, sens du dialogue et de l'écoute avec les élus. Sens de la confidentialité exigé.

Débutant accepté mais expérience appréciée.

Conditions :

- Poste à pourvoir au 1^{er} avril 2023,
- Basé à Foix avec déplacements fréquents dans tout le département nécessitant un permis de conduire B valide,
- CDD d'un an pouvant évoluer en CDI, à temps plein (35 heures), souplesse horaire et disponibilité ponctuelle nécessaire pour réunions en soirée,
- Salaire selon convention collective nationale des CAUE,
- Tickets restaurants, 30 jours de congés et 13^{ème} mois,
- En vertu de l'article 17 des statuts des CAUE relatifs aux obligations du personnel, ce poste exclut pour celui ou celle qui l'occupe tout exercice libéral en architecture et urbanisme dans le département.

Envoyer une lettre de motivation manuscrite, un curriculum vitae et un dossier de références par mail ou courrier postal

Avant le 28 novembre 2022 – 18h à :

Monsieur Le Président du CAUE de l'Ariège
26 bis avenue du stade
09000 FOIX

Mail : caue.ariège@orange.fr